



## Compte-rendu du conseil d'école n°2

Mardi 28 mars 2023

**Présents** **Équipe** enseignante : Mmes Thibault, Taunais, Dailler, Godivier et Ms Gandubert, Leroueil

Mairie : M Guyomarc'h, Mme Marchand

Membre du RASED : Mme Croizé

Parents élus : Mmes Percereau, Marie, Gauthier, El Hadaoui, Martin et M. Lebreton

**Excusés** Mme Cerda (Inspectrice), Mme Cahérec, Mme Leblay, (RPE), Mme Léoni (directrice maternelle),  
Mmes Pelard-Lassalle, Lesciellour (enseignantes)

Mme Taunais est désignée secrétaire de séance. Le compte-rendu sera envoyé pour relecture et modification aux parents élus présents avant diffusion.

### 1 - ACCUEIL, TOUR DE TABLE, PRESENTATIONS

Le tour de table de ce conseil commun aux 2 écoles est l'occasion pour Mme Croizé de présenter l'organisation et le fonctionnement du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés).

Les membres du RASED sont sous l'autorité de l'inspectrice de circonscription Mme Cerda. Rattaché à l'école Alfred de Musset à Angers, le RASED intervient sur 10 écoles du secteur. Il comprend 3 membres :

- Une psychologue de l'éducation nationale (Mme Rose.Eberhardt)
- Une enseignante spécialisée à dominante pédagogique (Mme Croizé). Elle a trois actions possibles : aide directe auprès des élèves sur le temps scolaire à l'école ; aide indirecte auprès de l'enseignant ; actions de prévention.
- Une enseignante spécialisée à dominante relationnelle (pas d'intervention à Ecoflant).

La demande d'aide est initiée par les enseignants avec l'accord des familles. Les familles peuvent également prendre contact directement pour solliciter une aide du RASED.

Le fonctionnement du RASED est financé par une subvention des communes dans lesquelles il intervient. Mme Croizé remercie la mairie pour la mise à disposition d'une salle pour l'intervention du RASED. Demande de Mme Croizé auprès de la mairie : 4 chaises adaptées à la taille des enfants.

### 2 – PROJETS DE L'ANNEE

#### **MATERNELLE :**

##### ▫ **Temps collectifs :**

- Le fil rouge de cette année : les contes traditionnels, chaque classe étudie différents contes, dans différentes versions.

- Fêtes de fin d'année : sortie au cinéma « les 400 coups » (15 décembre), promenade en centre ville et carrousel. L'après-midi, tous les élèves se sont regroupés lors d'un goûter collectif.

- Fin janvier, les PS ont cuisiné pour tous leurs camarades. Tous se sont retrouvés pour partager la galette des rois.

- Le 13 avril, une journée sera dédiée au 100<sup>ème</sup> jour d'école. A cette occasion, l'école décroisonne et des ateliers mathématiques seront proposés aux élèves. Les élèves des différents niveaux seront mélangés. Les parents sont invités à participer à cette journée. Les enfants pourront venir dégustés.

#### ▫ **Projets de classe :**

- **11 mai** : Sortie au Château à motte pour les 3 classes sur le thème du château des tout-petits et l'apprenti chevalier pour les GS.
- Sortie à la ferme pédagogique pour les PS et MS : date à déterminer
- Sortie au château d'Angers pour les GS : 2 juin après-midi ? (à confirmer)

#### ▫ **Projets sportifs :**

- Grande motricité pour les GS au Clim'Up : **25 mai** (escalade)
- Ateliers de mini tennis pour MS et GS : **2 juin** (avec le club d'Ecouflant)
- Olympiades : **29 juin**

### **ELEMENTAIRE**

#### ▫ **Temps collectifs artistiques**

- Spectacle de Noël au Vallon des arts (décembre) et concert éducatif offert par le SIAM (mars)
- Concert de Noël qui a précédé le marché de Noël organisé par l'APE (décembre)
- Une semaine banalisée arts les 2, 4 et 5 mai pour les CE2, CM1 et CM2. Un musicien et une danseuse de la Compagnie Orange Platine ainsi qu'une comédienne vont intervenir durant 3 séances de 1h15 à 2h auprès de chaque classe afin de découvrir et explorer ces différentes pratiques.

#### ▫ **Le projet Ecole et Cinéma se poursuit**

- CP.CE1 : les élèves sont allés voir « Ernest et Célestine » (décembre) et « Le chien jaune de Mongolie » (février) . Les CE2, CM1 et CM2 ont eux assisté à la projection de « La vallée des loups » (décembre) et du manga « Porco Rosso » (mars).
- Les CP.CE1 et CE2 iront voir le dernier film de la sélection le 6 avril : « Le voyage de Marona ». Les CM1 et les CM2 termineront ce cycle de projections avec « Billy Elliott » le 22 mai.
- Dans le cadre du Festival Chenaplan (Festival 1er plan pour les scolaires), les CM2 sont allés assister à 7 courts Métrages le 16 mars. A l'issue de la séance, ils ont voté pour leur film préféré. Le 17 mars, ils ont également bénéficié d'ateliers autour du cinéma (fabrication de flipbook, de feuilloscopes...) et découvert la technique du film d'animation en stop motion. Le travail autour de cette technique va être prolongé en classe.

#### ▫ **Des projets sportifs**

Dans le cadre de « génération 2024 », les écoles ont la possibilité de rencontrer des sportifs de haut niveau.

- Les CE1 et les CM1 iront assister à un entraînement du club de tennis de table « les Loups d'Angers » **le 14 avril**. Ils ont la possibilité d'assister à un match le soir du 14 avril.
- Mme Thibault est en contact avec le club de handball d'Angers Noyant afin que l'un des joueurs viennent faire une démonstration à l'issue de laquelle les élèves de CM1 et CM2 pourront les interviewer : **9 mai**
- Les CP et les CE2 iront assister à un entraînement de basket de l'EAB (**semaine du 12 mai**).

Les CP et les CM2 ont participé à un cycle vélo, en collaboration avec le policier municipal. Les CM2 ont pu faire une sortie randonnée dans Ecouflant qui s'est achevée par un agréable goûter.

Le cross des Sablières pourra à nouveau être organisé cette année après 4 ans de pause en raison de la situation sanitaire, **le jeudi 13 avril** (après-midi).

Les CM1 et les CM2 vont participer à un cycle Kayak de 3 séances en mai, (dates à fixer) l'objectif étant de faire une journée banalisée pour effectuer un tour de l'île St Aubin.

Opération « basket école » : des séances encadrées par les salariés du club d'Ecouflant seront proposées aux 5 classes de l'école.

#### ▫ **Des projets de classe**

- Le spectacle du 23 mars au Quai prévu pour les CE2 et CM1 a été annulé en raison du mouvement de grève du personnel du théâtre.
- Projet autour des Basses Vallées Angevines pour les CE2 : 5 séances à l'école et dans les marais de Montreuil Juigné (les chauves-souris, les plantes, les petites bêtes de la rivière, les arbres de la vallée)
- Classe de Mer pour les CE1 : du mercredi 3 au vendredi 5 mai à Saint Hilaire de Riez. Une réunion est prévue avec les familles jeudi 30 mars pour finaliser le projet et répondre aux questions des familles. La classe de CP n'est pas associée au projet car un nombre trop important de familles n'a pas souhaité que son enfant y participe.
- Une journée sportive au centre Bouësse est envisagée pour les CP mais n'est pas encore validée.

#### ▫ **Des projets à venir et dates à retenir**

Photos de groupe : **lundi 15 mai**

Olympiades : **jeudi 29 juin**

Fête de l'école : vendredi **30 juin**. Un spectacle sera présenté par les classes d'élémentaire au Vallon des arts.

L'équipe enseignante tient à remercier l'APE et la mairie pour le financement de tous ces projets et sorties. Cette année en élémentaire, ils représentent environ 6000 euros (hors classe de découverte). L'APE en finance un peu plus du tiers. Elle finance également la classe de découverte à hauteur de 2000 euros.

En concertation avec les membres de l'APE, l'équipe enseignante a fait le choix de solliciter les familles pour le financement de l'une des projections des films de Ecole et cinéma (2,50 euros). Les parents des CM2 ont également participé à la moitié de l'entrée au cinéma pour les courts métrages (2 euros).

Les parents élus se disent favorables à la sollicitation des familles, pour un petit montant. Il est important selon eux de montrer que l'APE ne peut pas tout financer et que leur contribution peut être nécessaire au financement des nombreux projets proposés par l'équipe enseignante.

### **3 – PLAN DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT**

Il a été demandé aux écoles du département de réfléchir à cette question importante de la vie des écoles. L'équipe enseignante de l'élémentaire a élaboré deux documents :

- le plan de prévention
- le plan de gestion des situations

Ces documents visent à prévenir ces situations (observation, sensibilisation des élèves...) et à les prendre en charge au mieux, en équipe, si elles venaient à se produire à l'école.

Ils seront mis en ligne sur le site de l'école. Ce plan de lutte s'inscrit aussi dans le temps périscolaire.

### **4 – POINT SUR LES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Le budget a été voté en mairie en mars. Le point sur le budget maternelle sera présenté lors du conseil du 6 juin par Mme Léoni.

Pour l'élémentaire, il est alloué à l'école un budget de fonctionnement de 5 408 euros ventilés ainsi:

- fournitures: 4 147 € → 38€75 par élève, sur une base de 107 élèves
- Divers (prestations, sorties, intervenants): 1 261 € → 11€78 par élève

Ce budget de fonctionnement par élève est identique à celui alloué en 2022.

La mairie dote également l'école de la somme de 5 248€ gérée par le service enfance-jeunesse :

- Transports: 1650€ (550 € pour les sorties scolaires + 1100€ pour le transport piscine). Les 550€ sont prévus pour financer 5 transports dans l'année. Avec la récente augmentation des tarifs du transporteur Cordier, seulement 4 transports seront possibles.
- Participation aux projets des écoles (transports, sorties, intervenants, achats) : 1 038 €

- Entrées Piscine (10 séances) : 2400 €
- Association Lire et Faire Lire (interventions sur temps périscolaire) : 160 €

Concernant le budget investissement, l'école a fait une demande divisée en cinq lots, classés par ordre de besoins, pour un montant de 2500€. Seul le lot 1 comprenant une plastifieuse et 2 visualiseurs a été retenu (pour un total de 390€). La demande de tables et chaises (lot 2) pour équiper la 5e classe ouverte cette année a été refusée. Le matériel de cette classe est pourtant en partie vétuste.

M.Guyomarch évoque la possibilité d'utiliser du matériel de l'école G.Sand suite à la fermeture d'une classe dans cette école.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le budget qui lui est alloué. Toutefois, elle s'interroge sur le maintien du budget à l'identique et s'inquiète du financement des fournitures pour la rentrée de septembre. Elle avait alerté lors le 1er conseil d'école de la forte hausse du coût des fournitures et surtout du papier, et donc des cahiers. Cette année, très peu de dépenses superflues ont été faites et aucune série de livres, de manuels ou de gros matériel d'arts plastiques n'a été acheté.

Face au coût des ramettes de papier, et pour faire face aux dépenses d'une année scolaire, les enseignants d'élémentaire envisagent fortement de demander une ramette de papier à chaque enfant de l'école à la rentrée prochaine. Ca représenterait un coût de 500 à 600 euros non imputé au budget fournitures de l'école.

L'équipe enseignante demande également si une majoration du budget par élève pourrait être envisagée l'an prochain.

Mr Guyomarch indique que la mairie n'est pas favorable à la sollicitation des familles pour le financement du papier et que sa prise en charge est possible par la mairie. Mme Dailler reviendra donc vers la mairie en juin, avant la diffusion des listes de fournitures pour la rentrée 2023, afin de connaître les modalités de cette aide.

## 5 – RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Effectif 2022 2023	TPS	PS	MS	GS	TOTAL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	6	18	21	25	70	19	20	20	25	25	109

Effectif 2023 2024	TPS	PS	MS	GS	TOTAL	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	0	17	19	20	56	24	19	20	20	25	108

En janvier, une fermeture de classe a été décidée par l'inspection académique pour l'école maternelle. C'est Mme Lesciellour qui quitte l'école. Cette fermeture implique qu'aucun élève de TPS ne sera accueilli l'an prochain.

L'inspection Académique demande aux équipes enseignantes d'envisager la création d'une classe de GS-CP dans les locaux de l'élémentaire. Le scénario de répartition suivant est pour l'instant envisagé pour la rentrée. Il doit tenir compte de la limitation des effectifs des classes de GS, CP et CE1 qui est fixée à 24. Il évoluera en fonction des inscriptions et départs qui auront lieu d'ici la fin de l'année.

PS/MS	MS/GS	TOTAL	6 GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM2	TOTAL
		50						114

Cette répartition laisse peu de marge de manœuvre pour accueillir les inscriptions qui pourraient survenir en maternelle après la rentrée.

Concernant les répartitions et les élèves de GS concernés par la classe de GS-CP, les familles seront informées avant la fin de l'année. Il est important qu'elles fassent confiance aux enseignants pour répartir les élèves selon leurs capacités et besoins. Les élèves concernés et leurs familles pourront être accueillis à l'école élémentaire pour rencontrer l'équipe et visiter les locaux.

Cette classe atypique pose plusieurs questions à l'équipe enseignante :

- Les locaux : la classe n'est pas aménagée comme une classe de maternelle (coin jeux,

regroupement). Les sanitaires ne sont pas adaptés à des élèves de 5 ans (hauteur des WC et des robinets) et leur emplacement est problématique (éloigné de la classe). La question de la sécurité des élèves et celle de la responsabilité des enseignants se posent.

- La cour ne dispose pas des mêmes structures de jeu, de possibilité de faire du vélo...
- Charlène intervient cette année le lundi matin en complément des 2 ATSEM à temps plein. Toutefois, la présence d'une ATSEM sera indispensable au moins durant les matinées pour accompagner au mieux cette configuration de classe.
- La future cohorte de GS comporte plusieurs élèves à besoins spécifiques. Il n'est pas envisageable de mettre certains de ces éléments dans une classe de GS/CP sans ATSEM. Mais il est compliqué d'envisager de tous les regrouper dans la classe de MS.GS car le bon fonctionnement de la classe en sera forcément impacté.
- Le passage de presque toutes les classes de l'école élémentaire en double niveau.

Les parents élus interpellent également la mairie sur la question de l'ATSEM et sur son aspect prioritaire au regard du contexte exceptionnel des répartitions pour l'an prochain. Ils demandent à la mairie de faire le choix financier de fournir à l'école les moyens d'assurer la sécurité des élèves au regard de la disposition des locaux.

M.Guyomarch répond que cette question est soulevée depuis plusieurs années et que la mairie ne souhaite pas financer un poste d'ATSEM supplémentaire. Il fera toutefois part des remarques des enseignants et des parents élus à M.Chimier.

Questionnement de la part de Mme Marchand: Des parents d'élèves souhaitant inscrire leurs enfants en maternelle se seraient vus refuser une visite de l'école. Mme Godivier explique que des portes ouvertes sont organisées un samedi en juin et que chaque famille est accueillie au minimum par téléphone.

## 6 – SUIVI DU PROJET DE NOUVELLE ECOLE

M.Guyomarch indique que la question financière est complexe. Il explique que le programmiste (Alter) a proposé 3 scénaris :

- deux écoles séparées par un passage piéton cycliste
- des bâtiments sur 2 niveaux
- des bâtiments sur 1 seul niveau

Il a été acté qu'il n'y aurait qu'un seul niveau. Les surfaces globales ont été validées par Mme Cerda (inspectrice) par rapport à ce qui avait été dit dans les groupes de travail.

Concernant la démolition, l'ancien bureau de tabac et le muret ne peuvent pas être démontés car l'Architecte des bâtiments de France veut voir le projet avant d'autoriser ou non la démolition. Les anciens cabinets médicaux et la maison seront démolis dans un autre temps au moment de la réalisation des travaux.

Il n'y a pas plus d'informations communicables à ce jour.

## 7 – INFORMATIONS DIVERSES

### **Les parents s'interrogent sur la fermeture du portail principal sur les temps scolaires et périscolaires.**

Sur le temps scolaire, le portail est normalement toujours fermé à clé. Sur le temps périscolaire, il reste ouvert le midi en raison des déplacements des élèves qui se rendent et reviennent du restaurant scolaire. Le reste du temps, il doit être fermé.

Le conseil est levé à 19h50.

Prochain conseil d'école : le 6 juin pour la maternelle  
le 22 juin pour l'élémentaire